

Lettre à la presse (locale et régionale)

Je me suis déjà adressé à vous pour publier l'article d'un citoyen lambda. Il s'agissait d'un modeste problème, dans une copropriété à Ouistreham, provoqué par une association et son chauffeur. **Ils n'ont pas voulu assumer leurs responsabilités, je me suis alors tourné vers Mr le Maire** qui avait les moyens de le résoudre. **Cette affaire est toujours d'actualité.** Ma pétition compte, à ce jour, 3093 signatures (mes opinions.com).

Aujourd'hui, je reviens vers vous car **vos journalistes sont mis en cause** lors de la réunion du CM à Ouistreham. **Rassurez-vous, ils ne sont responsables de rien, ils sont victimes d'une décision du Maire.** J'en viens aux faits : Je me suis évertué à montrer dans la mise à jour N°8 (pièce jointe) de ma pétition que **Mr le Maire était en conflit d'intérêt avec la presse. Pourquoi ?** Lors de la réunion du CM du 30 juin 2025, en toute fin de séance, il déclare **qu'il offre des BD, relatant l'histoire de Ouistreham, aux conseillers municipaux.** Ce qui se justifie pleinement, car, **tous, consacrent un temps précieux aux affaires communales mais,** voilà où le bât blesse, il poursuit dans son élan de générosité **en offrant aussi un exemplaire aux représentants de la presse.** Ce qui peut être **considéré comme un conflit d'intérêt, pour lui, puisque vous êtes amenés à commenter ses actions.** Certes ces cadeaux ne représentent pas une grande valeur mais **le principe est hautement condamnable.**

L'histoire se complique pour 2 raisons :

- 1) Je ne veux pas me substituer à la justice car **ce type d'action est bien encadré par la loi.** Avant de **transmettre les nouveaux éléments à la Défenseure des Droits,** j'ai voulu vérifier les propos tenus par Mr Bail. A mon grand désarroi, **ils ont disparu dans ma retransmission.** «YouTube» précise que **des commentaires ont été supprimés et joint une liste des personnes habilitées à le faire. Le Maire y figure en 1ère position.** Ma seule question sur ce point : **vos journalistes peuvent-ils attester avoir entendu ces propos lors de la séance du CM ?**
- 2) La 2^{ème} raison m'est apparue sur Facebook : , un «participant anonyme 356» (quel courage!) a copieusement commenté la mise à jour N°8 en citant pêle-mêle : **activités illicites, lancement d'accusations, possible**

diffamation. De la à penser qu'il agit en «sous marin», il y a qu'un pas que je ne franchirais pas mais se sont des méthodes d'extrême droite. Cette **nouvelle intimidation** me laisse de marbre et, au contraire, elle **renforce ma détermination à faire la lumière sur ces basses manœuvres.**

Conclusions :

- 1) **Qui avait intérêt à supprimer ces commentaires sinon Mr Bail.**
- 2) Si cette hypothèse se confirmait, **ce serait une forme d'aveu du conflit d'intérêt** que j'ai mis en évidence.
- 3) L'instauration de ces retransmissions m'avait paru une bonne chose. **Cette transparence est nécessaire en démocratie.** En revanche, si Mr le **Maire rétablit une censure, c'est à nouveau le «fait du prince» qui règne.**
- 4) Enfin, à la lumière de **ma petite et modeste affaire de copropriété.** J'ai pu mettre en évidence, **en m'appuyant sur des faits,** que Mr le Maire a enfreint la loi par : **une discrimination entre Ouistréhamais** et, en conséquence, **une injustice** et, pour terminer, **un conflit d'intérêt avec la presse.** Je ne parle de **ses deux condamnations précédentes pour «abus de pouvoir» et «faux et usage de faux».** Tout cela pourquoi ? **pour préserver l'association «amie» et ses membres à l'origine du problème.**
- 5) **La lecture de l'éditorial d'Ouest-France du samedi 04 octobre 2025 a retenu toute mon attention par sa pertinence.** L'idée générale est de montrer que **la société et notamment la classe politique ont perdu la notion de l'INTERET GENERAL.** Mr Bail correspond bien à cette catégorie d'hommes politiques.
- 6) Je termine **en réitérant donc ma demande de parution de cette lettre dans vos colonnes, ainsi que dans celles de Liberté.** Merci de me tenir au courant de la suite que vous réserverez à cette demande.